

## L'œuvre des Caisse populaires

### Crédit ouvrier---A Thetford Mines

La caisse populaire est merveilleusement adaptée aux besoins des classes agricoles. N'est-il pas possible de rendre les même services, par les mêmes moyens aux populations de nos centres industriels et urbains.

Dans quelles mesures les caisses fondées dans ces centres peuvent-elles être utiles, car le milieu dans lequel opèrent ces caisses est différent de celui des Caisse rurales; les besoins sont autres, les ressources aussi.

Dans les villes, la caisse peut s'adresser à des ouvriers salariés qui empruntent pour consommation, ou bien pour constructions d'habitations ouvrières.

Les ouvriers proprement dits, qui vivent de leur salaire n'empruntent pas pour les besoins de leur profession. Leurs emprunts ne sont pas destinés à un emploi de production; l'argent emprunté ne sert pas à créer un produit dont la valeur servira à rembourser le prêteur.

Dans ces conditions, on pourrait se demander si l'emprunt est réellement utile à l'ouvrier, et si le salarié, qui n'a pu se suffire avec les salaires passés, pourra prélever sur ses salaires futurs la somme nécessaire au remboursement.

A première vue, on pourrait être tenté de considérer ce prêt comme une imprudence, et même un encouragement à l'imprévoyance.

Il n'en est rien, car il y a une foule de circonstances où ces prêts sont utiles, justifiés, et par conséquent, sans dangers, puisqu'ils permettent à l'emprunteur de réaliser, soit un bénéfice, soit une économie.

Exemple: Un ouvrier n'ayant pas d'avances suffisantes, est obligé d'acheter son charbon par petites quantités, ses légumes à la livre, chaque semaine. Tout cela lui revient beaucoup plus cher que s'il s'approvisionnait au demi-gros. Ce serait lui faire réaliser une économie de 20% que de lui faire des avances nécessaires.

Il est un autre genre d'opération qui peut donner à la Caisse un champ d'action plus vaste. C'est le prêt pour constructions ouvrières. Ces opérations exigent de grandes mesures de précautions. Les hypothèques doivent être de premières classes, les primes d'assurances doivent être payées sous le contrôle de la Caisse, etc. etc. De tels prêts exercent une action sociale des plus utiles, ils demandent beaucoup de dévouement des administrateurs, mais ils récompensent réellement des peines qu'ils coûtent.

Voici quel était le rapport des opérations de la Caisse Populaire de Thetford Mines-centre minier ouvrier, au 31 mars 1924.

L'actif était de \$174,095.95.

### Nos arbres et nos forêts

### Après le feu, la "spongieuse"

Le feu trouve maintenant un rude concurrent, ou plutôt un adjoint dans la destruction de nos forêts. C'est la "spongieuse", dont il est question dans les Grains de sagesse.

Il existe, en effet, peu d'insectes dont la destruction a occasionné autant de dégâts que la spongieuse. Durant les quinze dernières années, des millions de dollars ont été consacrés à la combattre par les états de la Nouvelle-Angleterre et la situation serait sérieuse si le fléau prenait pied au Canada. D'importants peuplements forestiers ont été détruits dans les régions où l'insecte a pu s'implanter. Pommiers, chênes, bouleaux, aulnes, et saules sont les essences préférées dont les Chenilles se nourrissent. D'autres arbres, tels que le hêtre, le peuplier, le caria, etc., ont subi de sérieux dommages. Dans les états de la Nouvelle-Angleterre également, des peuplements, de pins et d'autres conifères mélangés à des essences feuillues ont beaucoup souffert.

Les personnes qui désirent recevoir de plus amples renseignements au sujet de cet insecte peuvent s'adresser à l'Entomologiste du Dominion, ministère de l'Agriculture, Ottawa, ou à l'Entomologiste provincial, ministère de l'Agriculture, Québec.

Depuis sa fondation cette caisse a fait pour sept cent mille piastres de prêts à ses sociétaires, qui lui doivent actuellement 150,000.00 dont \$145,000.00 sont garanties par hypothèque.

Cette Caisse pour favoriser la petite épargne paie 4% aux déposants et 7% aux actionnaires. Elle a déjà un fond de réserve de \$7,300.00. Son chiffre total d'affaire, depuis sa fondation, atteindra prochainement trois millions de piastres.

Cette caisse peut encore se développer beaucoup, car elle ne compte que 644 sociétaires.

Les bons grains et les bonnes graines de semence reviennent toujours moins cher, en définitive, que les semences de pauvre qualité, furent-elles achetées à très bas prix. Les statistiques démontrent que nous n'avons pas encore atteint le maximum de rendement en fait de céréales. Or la première condition pour obtenir ce maximum est de ne semer que des graines de toute première qualité.

Si les comparaisons ne sont pas toujours agréables, elles sont parfois utiles.

Ce que les partis disent les uns des autres, je le pense de tous.

Achille Fournier.

Savez-vous que l'argent n'est jamais apprécié autant que le jour où l'on en a plus? Avis à ceux qui dépensent sans compter.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure francophone), le mardi 2 septembre 1924, des soumissions pour la construction d'un prolongement de 460 pieds au quai de Grondines dans le canton de Portneuf, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soumissionnaire et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au quai, à Grondines, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics.

à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., à l'édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., et à la station postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste, Grondines, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans ledites formules.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

**Remarque** — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournit un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20.00 payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 11 août 1924.

"Le Bulletin de la Ferme"  
EST LE  
PORTE-PAROLE  
OFFICIEL  
De la Coopérative  
Fédérée de Québec.

Prix de l'abonnement pour les membres: 50c par année.  
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER



### LA " LIAISON FRANCAISE " A GRAVELBOURG

Photographie prise au sortir de l'église de Gravelbourg, après la messe dite par le Père Magnan à l'arrivée des membres de l'Excursion de "Liaison Française". On remarque au premier rang, de gauche à droite: M. l'abbé L.-P. GRAVEL, fondateur de Gravelbourg; Mgr LEPAILLEUR, P. D., de Montréal; M. l'abbé J.-A. OUELLETTE, directeur de l'Œuvre des Missionnaires-Colonisateurs et directeur de l'Excursion de "Liaison Française"; M. le curé MAILLARD; S. G. Mgr MATHIEU, archevêque de Régina; S. G. Mgr J. HALLE, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord; S. H. le juge A. GRAVEL; M. l'abbé ALARIE, de Montréal; M. l'abbé L.-E. COTÉ, de Québec; M. l'abbé Camille MERCIER, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, etc.

21

21

21